



Province de
Hainaut

Légioconsult



Que faire en cas de contamination d'une installation sanitaire

Traitements en cas de contamination

Dans une situation de crise, il faut:

- Garder son calme
- Agir de façon structurée, par étape.
- Cela évite les dérives d'une suite d'actions supposées efficaces, même avec la meilleure volonté.

Ok mais comment?

Un plan de gestion est la garantie d'avoir la maîtrise de son réseau de distribution en connaissance de cause et permet:

- ✓ Des actions efficaces
- ✓ Un historique
- ✓ Une sécurité pour les intervenants et pour le réseau sanitaire
- ✓ Une économie de moyens et donc de finances

Traitements en cas de contamination

Le plan de gestion: les grandes lignes?

C'est un document résultant des réflexions liées à la gestion du risque de prolifération de la *Legionella*, dans les circuits d'eaux sanitaires.

Ces étapes sont:

- ✓ Les contacts liés au plan de gestion
- ✓ L'analyse de risque
- ✓ L'identification des points à risque et le repérage sur plans
- ✓ La détermination des points des prélèvements et les résultats analytiques
- ✓ Les propositions d'aménagements
- ✓ Les contrôles à effectuer (qui, quoi, quand)
- ✓ La surveillance analytique (prélèvements)
- ✓ **Le plan d'intervention** en cas de contamination de l'installation
- ✓ les enregistrements

Traitements en cas de contamination

Les résultats analytiques ont dénombrés de la *Legionella*!

⇒ **Plan d'intervention** : liste des actions curatives à appliquer

- Choc thermique
 - Purge
 - Choc chimique
 - Filtre bactériologique
 - Rationalisation – rénovations
 - Traitement en continu – station de désinfection
- ❖ Ne pas oublier la sécurité durant ces actions:
- Communication – interdiction d'usage – danger de brûlure, etc.
 - Masque FFP3
 - Ventilation des locaux

Réseau d'eau chaude : rinçage et choc thermique

- Augmenter la température à la sortie de la production d'eau chaude pour disposer d'une eau à 65°C aux robinets.
!!! Si > 70°C ➡ Étude des matériaux !!!
Vérification préalable de la capacité de production d'eau chaude par tronçon
- Du plus proche au plus éloigné de la production d'eau chaude, rincer chaque point de puisage.
- Durée min 10 minutes avec un jet de la largeur d'un stylo bille au robinet.
- Vérification de l'efficacité par échantillons et dénombrement
- **!!Manœuvre encadrée car risque de brûlure!!**

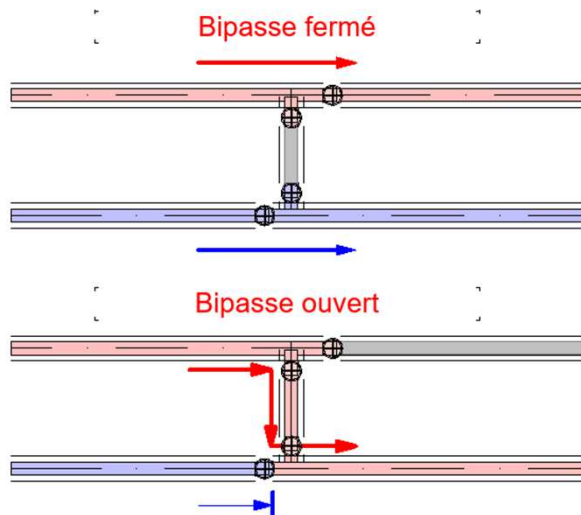


Réseau d'eau froide : purge (et choc thermique si possible)



Renouveler l'eau stagnant dans les conduites :

- Ouvrir les robinets
- Débit faible à moyen ouvrir les robinets du plus proche au plus éloigné du raccordement d'eau de ville
- Durée: suffisamment pour renouveler la totalité de l'eau des conduites.



Si techniquement, la configuration du réseau d'eau le permet, envoyer de l'eau chaude dans le réseau d'eau froide.

- Réalisation d'un choc thermique
!!! Manœuvre encadrée car risque de brûlure !!!
- Vérification de l'efficacité par échantillons et dénombrement

Si les résultats de la purge ou du choc thermique ne sont pas concluants ?

Choc chimique

- Injection d'un biocide dans les canalisations d'eau chaude et d'eau froide.
 - Compatibilité : étude des matériaux des canalisations
 - Réalisation par une société spécialisée dans le respect des normes et des procédures.
 - Vérification de l'efficacité par échantillons et dénombrement



Rationalisation de l'installation:

- Suppression des bras morts ?
- Tous les équipements et appareils sont-ils nécessaires et utilisés régulièrement ?



Nécessité d'une continuité d'usage de l'installation

Filtre microbien :

- Sur les robinetteries :
 - Permet de maintenir l'usage des points de puisage essentiel.
 - !!!! Ne résout pas le problème de fond!!!!
 - Solution temporaire le temps de réaliser les moyen curatif et assainir l'installation
 - consommable onéreux.
- Quand changer le filtre ?
 - une fois qu'il est colmaté.
 - Si la date de péremption est dépassée.



Traitement en continu

Dans quels cas?

Les installations de grande envergure, complexes, anciennes, régulièrement infectées par la *Legionella*.

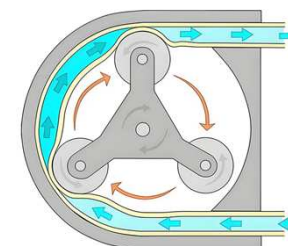
Injection d'un biocide dans les canalisations d'eau chaude et d'eau froide à chaque tirage.

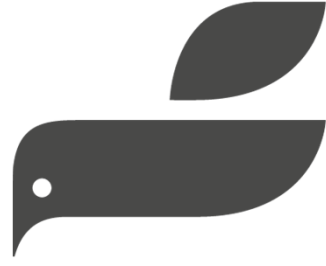
- Compatibilité : étude des matériaux des canalisations
- Réalisation par une société spécialisée dans le respect des normes et des procédures.

Vérification de l'efficacité par échantillons et dénombrement

Une fausse protection **Si** manque d'entretien, de surveillance ou d'approvisionnement !!

>>>> **DANGER réel et discret**





Province de
Hainaut

**chaque jour
avec vous !**